

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1159>



- Arrêté du 30 mars 2021
portant création de la
spécialité « maçon » de
certificat d'aptitude
NOUVEAU
professionnelle et fixant ses
modalités de délivrance

Date de mise en ligne : samedi 15 mai 2021

- T.V.P. - NOUVEAUX REFERENTIELS -

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0112 du 15 Mai 2021